LYCEE DES METIERS Virginia HENDERSON
100, Avenue Charles Vaillant 95400 ARNOUVILLE
Tél. : 01. 39. 85. 21. 78 Fax : 01. 34. 53. 95. 12
http://www.lyc-henderson-arnouville.ac-versailles.fr/

DOSSIER D'INSCRIPTION – Rentrée 2020 - 2ndes

- ✓ Les futures secondes se rendront au lycée Virginia Henderson pour procéder à leurs inscriptions suivant le tableau de dates et horaires d'inscriptions. (annexe 1)
- ✓ Ces horaires sont à respecter en raison des protocoles sanitaires en place dus à la situation du COVID-19.
- ✓ Le dossier d'inscription sera rempli sur place.
- ✓ Les pièces jointes ci-après sont à fournir au jour de l'inscription.

L'inscription de l'élève doit se faire en présence d'un représentant légal

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE PAR LE LYCEE. TOUS LES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE TRANSMIS AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION

Madame, Monsieur,

Votre enfant vient d'être affecté au Lycée VIRGINIA HENDERSON. Afin de procéder à son inscription définitive,

1 - Nous vous remercions d'apporter les documents suivants :

- Photocopie d'une pièce d'identité de votre enfant (carte d'identité ou de séjour) ;
- Photocopie de justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF …) ;
- Photocopie de l'attestation de Sécurité Sociale + photocopie la Carte Vitale ;
- Photocopie des pages du carnet de santé attestant des vaccinations obligatoires (vous devez être à jour des vaccinations de DT Polio (rappel tous les 5 ans) et Hépatite B (**indispensable pour les stages**) ;
- Photocopie des trois bulletins précédents ou de la dernière classe fréquentée
- Photocopie de l'attestation ASSR2
- Photocopie du diplôme du PSC1 (Prévention-Secours).
- 3 photos d'identité récentes **avec le nom et la filière inscrits au dos**.
- Facultatif : Un chèque ou espèce de 5 € de cotisation annuelle pour la Maison des Lycéens. **Ne pas rédiger d'ordre, s'il vous plaît**. Cette cotisation peut aider au financement des sorties, voyages, projets divers…
- Facultative Si vous souhaitez que votre enfant participe aux activités de l'Association Sportive, un chèque de 10 € de cotisation annuelle à l'ordre de « *Association Sportive du Lycée Henderson* ».

EN CAS D'INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION :

- Photocopie de l'attestation CAF de restauration scolaire avec la tarif appliqué de précisé (si vous percevez des prestations familiales) + **(+ cf annexe 2)**
  OU Photocopie de l'avis d'imposition (année 2020 sur 2019) + document CAF avec le quotient familial de moins de 3 mois.
- Une (1) photo d'identité

2 - Document à transmettre à la rentrée scolaire

- L'attestation d'assurance scolaire et/ou extrascolaire pour l'année 2020/2021.

3- Documents à fournir pour les boursiers

- **RIB de la personne ayant fait la demande de bourse.**

Lors de l'inscription, il vous sera remis un courrier vous informant des dates de la rentrée scolaire.

L'INSCRIPTION NE PEUT SE FAIRE PAR CORRESPONDANCE
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE ET L'INSCRIPTION NON VALIDEE

LYCEE DES METIERS Virginia HENDERSON
100, Avenue Charles Vaillant 95400 ARNOUVILLE
Tél. : 01. 39. 85. 21. 78 Fax : 01. 34. 53. 95. 12
http://www.lyc-henderson-arnouville.ac-versailles.fr/

Annexe 1 : Inscription en filière ASSP, AGORA (ex-Gestion-Administration), Animation et CAP

Les futurs secondes affectés en **ASSP** au sein du notre établissement devront procéder à leur inscription le mercredi 1er juillet 2020 en respectant la répartition horaire suivante.

Les élèves dont le nom de Famille commence par :	Horaires
A-D	De 09h à 10h30
E-I	De 10h45 à 12h15
J-M	De 13h à 15h
N-R	De 15h15 à 16h45
S-Z	De 17h à 18h30

Les futurs secondes affectés en **AGORA** au sein du notre établissement devront procéder à leur inscription le jeudi 2 juillet 2020 en respectant la répartition horaire suivante.

Les élèves dont le nom de Famille commence par :	Horaires
A-D	De 09h00 à 10h30
E-I	De 10h45 à 12h15
J-M	De 13h00 à 15h00
N-R	De 15h15 à 16h45
S-Z	De 17h00 à 18h30

Les futurs secondes affectés en **Animation** et **CAP** au sein de notre établissement devront procéder à leur inscription le vendredi 3 juillet 2020 en respectant la répartition horaire suivante.

Les élèves dont le nom de Famille commence par :	Horaires
A-I	De 09h00 à 10h30
J-P	De 10h45 à 12h15
Q-Z	De 13h00 à 15h00

Attention : En raison des protocoles sanitaires, merci de respecter les créneaux horaires.

- Les personnes venant en avance devront attendre leur tour à l'extérieur.
- Les personnes venant en retard passeront à la fin du créneau en cours et attendront à l'extérieur.

Merci de votre compréhension.

L'INSCRIPTION NE PEUT SE FAIRE PAR CORRESPONDANCE
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE ET L'INSCRIPTION NON VALIDEE